



LE MAIRE DE PARIS RESTE SOURD AUX REVENDICATIONS DES PERSONNELS

TOUS EN GREVE LE 14 DECEMBRE 2009

Suite à la grève du 23 novembre, où plus de 1500 salariés se sont mobilisés et rassemblés sur le parvis de l'hôtel de ville, à l'appel de la CGT et de l'intersyndicale pour dénoncer les atteintes répétées à leurs conditions de vie et de travail.

Le Maire de Paris a fait preuve de mépris envers les salariés en renvoyant l'audience de la délégation intersyndicale au 1^{er} décembre 2009. A cette audience les réponses apportées par sa représentante Mme Errecart restent toujours inacceptables pour l'ensemble des organisations syndicales :

JUGEZ VOUS-MÊME :

→ PROMUS/PROMOUVABLES : Le Maire de Paris dit garantir « la reconnaissance de l'investissement professionnel et l'amélioration des déroulements de carrière des agents » MAIS ne proposerait pour les AP que 60 promus supplémentaires sur 3 ans. Plus de 1300 AP n'auront pas d'augmentation de salaire ! En ce qui concerne les autres catégories professionnelles il n'y a aucune proposition concrète !

→ CONDITIONS DE TRAVAIL/EFFECTIFS : Le Maire de Paris proposerait 115 postes pour la DFPE uniquement pour couvrir l'ouverture des nouveaux établissements. Qu'en est il pour les structures existantes où les équipes sont régulièrement en souffrance ?

→ APS : Le Maire de Paris refuse de revaloriser l'Allocation Prévoyance Santé annuelle et mensuelle alors les cotisations mutualistes ne cessent d'augmenter et qu'il dit vouloir favoriser les agents aux salaires les plus modestes !

→ RESTAURATION : Le Maire de Paris s'obstine à ne pas prendre en compte les agents qui ne peuvent pas déjeuner dans les restaurants administratifs. A notre tour de maintenir notre obstination pour exiger ce qui nous est dû.

Le Maire de Paris fait le choix de dépenser 5 millions d'euros pour l'installation de nouvelles caméras de vidéosurveillance ! Que fait-il pour améliorer les conditions de travail des professionnels ?

Devant un tel mépris l'ensemble des organisations syndicales ont décidé de reconduire le boycott de toutes les instances paritaires et réunions avec l'administration jusqu'au 14 décembre.

ENSEMBLE FAI SONS NOUS ENTENDRE
SOYONS ENCORE PLUS NOMBREUX
POUR PORTER LES REVENDICATIONS DES PERSONNELS
RASSEMBLEMENT DEVANT LA BOURSE DU TRAVAIL Á 9H
NOUS PARTIRONS ENSEMBLE VERS L'HÔTEL DE VILLE
Un préavis de grève a été déposé de 0 à 24 heures